



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radars

Question écrite n° 56360

Texte de la question

M. Jean-Pierre Le Roch attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la destruction de radars routiers en Bretagne. En effet, en 2013, des actes de vandalisme unanimement condamnés ont conduit à la destruction de 41 radars routiers sur 109 dans les quatre départements de la région Bretagne. L'efficacité des radars sur la réduction de la vitesse étant largement démontrée, ces destructions ont pour conséquence de rendre les routes bretonnes plus dangereuses et plus particulièrement les voies départementales, déjà les plus accidentogènes. C'est pourquoi il lui demande de préciser quelles sont les mesures et le calendrier envisagés pour remplacer les radars routiers vandalisés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Le Roch](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56360

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4195

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)